

Genre du véhicule	Marque de fabrique		G i g a n t 12		Modèle année	Bordereau-type N°
Chariot de travail (Véhicule spécial)	H A T R A		tricycle moteur Perkins		1964	4 ' 6 9 8
Caractéristiques "12.88 WD" dans poste de commandes sur plaquette du constructeur, - "12.88" derrière No du châssis				Carburant diesel		Nombre de cylindres 4
Constructeur du châssis Alfred HAGELSTEIN, Lübeck (D) - Importateur MBA, Dubendorf (ZH)						
N° du châssis frappé à gauche, sur le longeron, près de l'ouverture vers le moteur						
N° du moteur frappé à droite, sur le bloc, au-dessus démarreur						
Type du moteur L 4 - en ligne, vertical						
Position du mot. centre		Frein-moteur				
Cylindrée	4'415 cm ³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm
Temps	4	Transmission mécanique		**) Treuil/Cabest.		Longueur 4'900
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 3		Crochet rem. à broche		Largeur 2'050
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re} 1,8		Voie avant		Hauteur 2'680
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 7		Voie arrière		Empattement 2'850
Nombre de pneus	Bloquage différentiel oui		Diam. de braq. 8.40		Porte à faux arr. 1'300 *)	
Frein de service mécanique, à expansion interne, sur arbre de la boîte c.v., commande par 2 ^{ème} frein						
boîte c.v. réversible		[volant, avec arrêt				
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	largeur	Dimensions int. en mm
A vide			12'000	Dimension	rouleaux AV ø 1'200	2 x 550
Charge utile			-		AR ø 1'580	2 x 600
Total			16'000			Hauteur
Gar. de fabr.			16'000			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			Nombre de portes			Porte à faux arr.
Direction: position au centre - hydraulique ***)				Marque du moteur PERKINS		C.V. frein
Alésage		107.95		Course 120,6		C.V. impôts 22.48
Forme de la carrosserie		rouleau compresseur				
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout

§)

Phares: marque	2/ BOSCH NL A sur supports	Indic. de direction
Feux de croisement	2/ Bilux, symétriques	
Feux de position	2/ dans les phares	
Phare brouillard		Essuie-glace
Feux arrières	2/ sur supports	Avertisseur aucun
Réfecteurs	2/ séparés ϕ 70 mm	Rétroviseur
Feu stop		Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr.	12 Volts	
Mesure du bruit	83 bB à 1'500 t/min +)	

Observations et exceptions

- *) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 4'140 mm.
Mesures de sécurité : (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)
- surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- **) Transmission : Embrayage hydraulique avec boîte réversible à 3 vitesses.
2 cales d'arrêt indispensables.
- ***) Direction : Hydraulique. - Entraînement de la pompe par engrenage directement sur entraînement auxiliaire.
- +) Moteur : Régime limité à 1'500 t/min. - Régulateur sur pompe à injection. - Plomb à la tringle de réglage du papillon.
- §) Equipement : Phares : Lampe témoin montée par l'importateur.
Lorsque le véhicule est équipé de lampes de travail, lampe-témoin indispensable.

Lieu et date de l'expertise-type

Dubendorf, 29./30.7.64

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule		Marque de fabrique		G i g a n t 1 2		Modèle	Bordereau-type
Chariot de travail (Véhicule spécial)		H A T R A		tricycle		année	N°
				moteur Perkins		1964	4 ' 6 9 8
Caractéristiques "12.88 WD" dans poste de commandes sur plaquette du constructeur, - "12.88" der-							
rière No du châssis				Carburant diesel		Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis Alfred HAGELSTEIN, Lübeck (D) - Importateur MBA, Dubendorf (ZH)							
N° du châssis frappé à gauche, sur le longeron, près de l'ouverture vers le moteur							
N° du moteur frappé à droite, sur le bloc, au-dessus démarreur							
Type du moteur L 4 - en ligne, vertical							
Position du mot. centre		Frein-moteur					
Cylindrée	4'415 cm ³	Frein de remorque					Dimensions ext. en mm
Temps	4	Transmission mécanique			**)Treuil/Cabest.		Longueur
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant		3	Crochet rem. à broche		Largeur
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}		1,8	Voie avant		Hauteur
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.		7	Voie arrière		Empattement
Nombre de pneus		Bloquage différentiel		oui	Diam. de braq. 8.40		Porte à faux arr. 1'300 *)
Frein de service mécanique, à expansion interne, sur arbre de la boîte c.v., commande par							
2 ^{ème} frein		boîte c.v. réversible			[volant, avec arrêt		
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	largeur		Dimensions int. en mm
A vide			12'000	Dimension	rouleaux AV Ø 1'200	2 x 550	Longueur
Charge utile			-		AR Ø 1'580	2 x 600	Largeur
Total			16'000				Hauteur
Gar. de fabr.			16'000				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes			Porte à faux arr.
Direction: position au centre - hydraulique ***)				Marque du moteur PERKINS		C.V. frein	
Alésage		107.95		Course		120,6	
						C.V. impôts 22.48	
Forme de la carrosserie		rouleau compresseur					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	

§)

Phares: marque	2/ BOSCH NL A sur supports	Indic. de direction
Feux de croisement	2/ Bilux, symétriques	
Feux de position	2/ dans les phares	
Phare brouillard		Essuie-glace
Feux arrières	2/ sur supports	Avertisseur aucun
Réfecteurs	2/ séparés \varnothing 70 mm	Rétroviseur
Feu stop		Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr.	12 Volts	
Mesure du bruit	83 bB à 1'500 t/min +)	

Observations et exceptions

*) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 4'140 mm.
Mesures de sécurité : (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.

**) Transmission : Embrayage hydraulique avec boîte réversible à 3 vitesses.
 2 cales d'arrêt indispensables.

***) Direction : Hydraulique. - Entraînement de la pompe par engrenage directement sur entraînement auxiliaire.

+) Moteur : Régime limité à 1'500 t/min. - Régulateur sur pompe à injection. - Plomb à la tringle de réglage du papillon.

§) Equipement : Phares : Lampe témoin montée par l'importateur.
 Lorsque le véhicule est équipé de lampes de travail, lampe-témoin indispensable.

Lieu et date de l'expertise-type

Dubendorf, 29./30.7.64

La Commission d'expertise-type